

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/01/2024

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121 - 25 du Code des Collectivités Territoriales

Date de convocation du Conseil Municipal 22/12/2023

Présents : MMES et MM. Annelise DURON – Thierry CHATELUS - Annick BIDON - Jean-Louis CHABRAT - Michel PHELIPAT- Christian CLADIERE - Chantal CHEVALIER - M. Rémi GARACHON - Annie VU – Pascal DESCOS

Excusés : M. Philippe LAIR

Madame Annick BIDON a été nommée secrétaire de séance.

1 - Objet : Modification du nombre d'adjoints au Maire

Vu la délibération n°01-2020/05/25 fixant le nombre d'adjoints à trois,

Vu la lettre de démission au poste de 2^e adjoint de M. LAIR Philippe en date du 16/11/2023,

Vu la lettre d'acceptation de démission signée par la Sous-Préfète Mme RODRIGO Pascale en date du 18/12/2023,

Considérant qu'il convient soit de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint en remplacement de M. LAIR ou de modifier le nombre d'adjoints.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres,

DECIDE de modifier le nombre d'adjoints.

DECIDE de fixer le nombre d'adjoints au Maire à DEUX.

2 - Objet : Décision modificative 1 -Budget de l'eau

Le Conseil municipal, sur proposition du Maire,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants,

Décide de modifier l'inscription comme suit :

Intitulé des comptes	Dépenses		Recettes	
	Comptes	Montants €	Comptes	Montants €
Fournitures entretien	6063 (011)	-600.00		
Fournitures admin.	6064 (011)	-100.00		
Autres charges de personnel	648 (012)	+700.00		
TOTAUX EGAUX		0.00		0.00

Affichage le 08/01/24

Le Maire,
Annelise DURON